



PROTOCOLE DE SECURITE

(en application des articles R4515-1 et suivants du code du travail)

POINT DE VENTE	TRANSPORTEUR
Raison Sociale	
Raison sociale : SAS DISCAP	Raison sociale : SARL DUCAMIN Transport
Adresse : 1 RUE JULES GUESDE 33800 BORDEAUX	Adresse : 71, Route of 'Anglumecau 33450 IZON
Tél : 0556 92 35 21 Fax :	Tél : 0556 43 94 94 Fax : 0556 43 94 99
Représentée par (préciser nom et qualité)	
M. BOUQUET NADAWO	M. DUCAMIN Frédéric

DESIGNATION DE L'OPERATION
Chargement/déchargement, à quai ou à niveau, avec un transpalette manuel ou électrique, de produits alimentaires et non alimentaires.

PRESENTATION DES LIEUX ET MODALITES D'ACCES + PLAN JOINT (lieux de chargement et de déchargement, point de rassemblement...)
.....

CARACTERISTIQUES DES VEHICULES					
Type					
Semi-remorque <input type="checkbox"/>	Porteur <input checked="" type="checkbox"/>	Utilitaire <input type="checkbox"/>			
Aménagement					
Carrossé <input type="checkbox"/>	Frigorifique <input checked="" type="checkbox"/>	Bâché <input type="checkbox"/>	Benne <input type="checkbox"/>	avec barres <input type="checkbox"/>	Autre :

EQUIPEMENTS SUSCEPTIBLES D'ETRE UTILISES	
Transpalette manuel <input checked="" type="checkbox"/>	Transpalette et/ou gerbeur électrique <input checked="" type="checkbox"/>
<i>L'utilisation des engins de manutention est subordonnée à une formation préalable</i>	

NATURE DE LA MARCHANDISE		
Produits alimentaires <input checked="" type="checkbox"/>	Produits surgelés <input checked="" type="checkbox"/>	Produits non alimentaires <input type="checkbox"/>
Produits alimentaires FRAIS <input type="checkbox"/>	Carburant <input type="checkbox"/>	Gaz <input type="checkbox"/>

CONDITIONNEMENT DE LA MARCHANDISE					
Palettes <input checked="" type="checkbox"/>	VRAC <input type="checkbox"/>	Rolls <input type="checkbox"/>	Colis non palettisés <input type="checkbox"/>	Container <input type="checkbox"/>	Autre

Ce protocole reste en vigueur tant que les informations qu'il contient n'ont pas fait l'objet de modifications



PROTOCOLE DE SECURITE

(en application des articles R4515-1 et suivants du code du travail)

RISQUES INHERENTS AUX OPERATIONS DE CHARGEMENT/DECHARGEMENT

Lors de la circulation sur le site :

- ☞ Risque de collision avec un véhicule ou un engin de manutention.
- ☞ Risque de heurt et/ou d'écrasement d'un piéton.

Consigne générale de sécurité

- ☞ Risque de contagion par le Covid-19

Pendant les opérations de chargement/déchargement :

- ☞ Risque de chute de personnes.
- ☞ Risque de chute du quai
- ☞ Risque de chute de palettes, rolls, colis.
- ☞ Risque de heurt et/ou d'écrasement avec l'engin de manutention utilisé.
- ☞ Risques liés aux manutentions de hayons, barres et ponts de liaison.
- ☞ Autres :

MESURES PREVENTIVES ET CONSIGNES

Consignes de circulation et de stationnement :

- ☞ Respecter les règles de circulation et les consignes de sécurité du site (plan et consignes ci-joints).
- ☞ La vitesse est limitée à 20 km/h.
- ☞ Ne pas stationner sur les zones de circulation, respecter les zones de stationnement autorisées.

Consignes liées aux opérations de chargement/déchargement :

- ☞ Le port des chaussures de sécurité est obligatoire.
- ☞ Le port d'une chasuble de sécurité
- ☞ Interdiction de rouler avec le hayon ouvert ou les portes ouvertes.
- ☞ Respecter les règles et consignes de sécurité liées à l'utilisation des engins de manutention.
- ☞ Ne pas utiliser un engin non autorisé par le magasin (chariot élévateur par exemple).
- ☞ Interdiction de se déplacer hors des zones réservées aux opérations de chargement/déchargement sans accompagnement ou autorisation.
- ☞ S'assurer que l'opération de chargement ou de déchargement soit terminée avant de retirer son véhicule du quai.
- ☞ Ne pas sauter des quais de chargement/déchargement.
- ☞ A l'arrêt le frein de parking doit être impérativement serré, le calage du véhicule est préconisé.
- ☞ Lors de la manipulation des barres (remorques à barres), utiliser la tige prévue et ne pas rester sous la barre.

Consignes générales de sécurité :

- ☞ Interdiction de fumer sur le site en dehors des zones fumeurs.
- ☞ Respect des autres consignes affichées sur le site, et le cas échéant des consignes jointes au protocole.
- ☞ Les tiers ne sont pas autorisés sur le site.
- ☞ En cas de pandémie grippale Covid-19 :
 - ☞ Affichage des gestes barrière à adopter
 - ☞ Adopter les gestes barrières : Interdire le serrage de mains, respecter une distance de 1 m entre collaborateur, ...
 - ☞ Réaliser la remise et la signature des documents de transport sans contact entre les personnes

Consignes spécifiques au point de vente : Voir ci-joint

ORGANISATION DES SECOURS

En cas d'accident ou d'incendie alerter le personnel du site. Celui-ci alertera les secours.


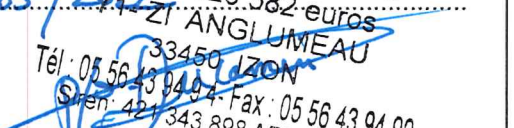
N° appel interne (accueil ou autres) : 0556.92.35.21.

N° SAMU : 15 N° POMPIERS : 18

Si téléphone disponible pour les chauffeurs dans le secteur réception :

Lieu :

Les signataires s'engagent à informer les salariés intervenants du contenu de ce protocole de sécurité.

POINT DE VENTE	TRANSPORTEUR
Nom du signataire : <u>Dianna JAWARA</u> Date : <u>11/05/2022</u> Signature : 	Nom du signataire : <u>M. DUCAMIN Frédéric</u> Date : <u>11/05/2022</u> Signature :  S.A.R.L. DUCAMIN TRANSPORTS Capital 129.582 euros ZI ANGLUMEAU 33450 LIZON Tél : 05 56 43 94 04 Fax : 05 56 43 94 09 Siret : 421 343 898 APE 4941 B

Ce protocole reste en vigueur tant que les informations qu'il contient n'ont pas fait l'objet de modifications